

## ALERTE SECHERESSE RENFORCEE

Face à la sécheresse en cours, le Pays Voironnais a été placé en **situation d'alerte renforcée**.

Cette situation s'accompagne des mesures de restrictions suivantes :

- Il est interdit de laver sa voiture chez soi : il faut se rendre dans une station de lavage qui utilise des systèmes de récupération d'eau.
- Il est également interdit de remplir sa piscine privée de plus de 5m3.
- Il est interdit d'arroser pelouse et massifs de fleurs. Même chose pour les jardins et les potagers.

Les ressources en eau du Pays Voironnais se retrouvent durement sollicitées durant cette période de sécheresse. **Afin de les préserver, chaque usager est invité à être vigilant et économe dans sa consommation d'eau..**

Faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau, **c'est préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.**

### CONTACT PRESSE

SOPHIE **HARMAND**

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85